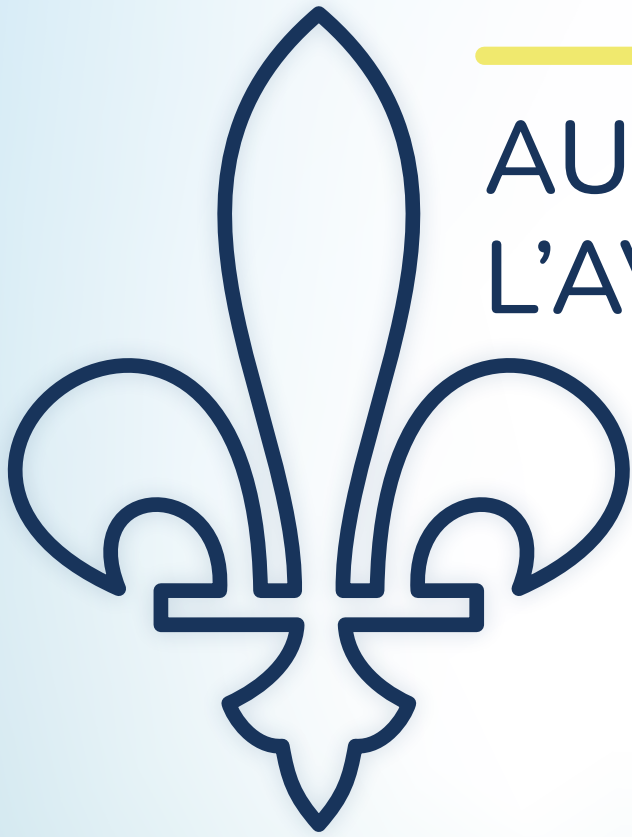




AU QUÉBEC,
L'AVENIR S'ÉCRIT
EN **FRANÇAIS**

PLAN POUR LA
LANGUE FRANÇAISE

Cette publication a été réalisée par le ministère de la Langue française.

Une version accessible de ce document est offerte en ligne.
Il est possible d'obtenir, sur demande, une version adaptée.

Pour toute information :

Direction des communications
du ministère de la Langue française
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca

Site Web : www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/langue-francaise

Dépôt légal – Avril 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-97431-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-97432-1 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
DES DONNÉES RÉVÉLATRICES	3
GROUPE D'ACTION POUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE	4
UN PLAN POUR RENVERSER LES TENDANCES	5
UNE VISION GOUVERNEMENTALE AMBITIEUSE	9
PRIORITÉS	10
AXE : Statut de la langue française	10
1. Effectuer annuellement le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec	10
AXE : Immigration	11
2. Augmenter le pourcentage de personnes issues de l'immigration économique connaissant le français	11
3. Accélérer l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés de programmes francophones	11
4. Augmenter la francisation des travailleurs étrangers temporaires	12
AXE : Culture	13
5. Augmenter l'offre culturelle francophone et son accessibilité	13
6. Augmenter la disponibilité et la mise en valeur des contenus francophones dans l'environnement numérique	13
AXE : Enseignement supérieur	14
7. Attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes	14
AXE : Maîtrise du français	15
8. Améliorer la maîtrise du français des élèves et des étudiants québécois	15
AXE : Valorisation et rayonnement	16
9. Renforcer l'attachement des Québécoises et des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement	16
UN GOUVERNEMENT EN ACTION	17
GOUVERNANCE	
Coordination des actions gouvernementales en matière de langue française	18
CONCLUSION	19

MOT DU PREMIER MINISTRE



Les Québécoises et les Québécois forment une nation francophone. La langue française constitue le fil qui relie toutes les générations dans notre histoire, de notre fondation par Samuel de Champlain il y a plus de quatre siècles jusqu'au Québec d'aujourd'hui. C'est également la plus belle porte d'entrée pour les immigrantes et immigrants qui désirent se joindre à la nation québécoise. Il n'y a rien de plus précieux dans notre histoire et pour notre avenir que notre langue commune.

Malheureusement, tous les indicateurs pointent vers un déclin de plus en plus prononcé du fait français au Québec. Comme premier ministre du Québec, j'ai le devoir de freiner cette tendance et de la renverser. Le Québec est le seul État francophone en Amérique du Nord et nous avons la responsabilité de protéger notre langue pour que notre avenir collectif s'écrive en français.

Durant le premier mandat de notre gouvernement, nous avons adopté le projet de loi n° 96, la plus importante refonte de la *Charte de la langue française* depuis son adoption sous le gouvernement de René Lévesque en 1977. Cette pièce législative nous a aussi permis d'inscrire dans la Constitution canadienne que le Québec forme une nation et que sa langue officielle est le français. Elle a également permis la création de Francisation Québec et du Commissaire à la langue française.

Nous avons aussi mis sur pied un véritable ministère de la Langue française, une première dans notre histoire. Ce ministère a pour mandat de veiller à la promotion, à la valorisation et à la protection de la langue française et de son statut.

Pour contrer le déclin du français, il était nécessaire de lancer une offensive sur plusieurs fronts. J'ai donc demandé à six ministres d'unir leurs efforts et d'identifier des solutions efficaces aux enjeux qui nous préoccupent. Ce plan est le fruit de leurs travaux.

Notre volonté politique est forte et je suis déterminé à obtenir des résultats à la hauteur de nos attentes. Il faudra du courage et nous aurons besoin de l'appui et de la participation de toute la nation québécoise. Nous devons faire en sorte que ce soit normal, nécessaire, désirable et habituel d'apprendre, de jouer, de travailler, d'aimer, de créer, de se divertir, d'acheter, de bâtir et de vivre en français.

François Legault

MOT DU MINISTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE



Je suis particulièrement fier de présenter ce plan qui découle des travaux que mes collègues et moi menons depuis 2023.

Fort du soutien de nos équipes réunies et de la généreuse contribution en temps et en idées des penseurs, acteurs et citoyens québécois qui croient en l'avenir de notre langue, ce que nous mettons en marche est le fruit d'une collaboration qui traduit l'attachement et l'ambition que nous avons pour notre langue commune.

Les priorités visant à freiner, à arrêter et à inverser le déclin de la langue française qui sont mises de l'avant tiennent compte de phénomènes qui ont eu, au cours des dernières années, une incidence sur la vitalité du français au Québec, notamment les tendances migratoires récentes, la croissance de la fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur anglophones et la place des plateformes numériques majoritairement en anglais.

Ainsi, il importe de voir à ce que notre politique d'immigration contribue encore davantage à la pérennité et à la vitalité de la langue française. Donnons à la population le goût du Québec et de sa langue, de ce qui le rend unique et de ce qui fait son succès.

Nous avons également le devoir de poser un regard différent sur nos établissements d'enseignement supérieur, qui forment les penseurs et les bâtisseurs de demain : les universités exercent une forte influence sur la vie sociale, économique et culturelle du Québec. Elles doivent s'acquitter de leur rôle en tenant davantage compte du caractère francophone du Québec et en se donnant le mandat de le renforcer.

Enfin, la réputation du Québec n'est plus à faire en termes d'originalité et de créativité : il est plus que temps de faire découvrir et rayonner nos contenus culturels et scientifiques grâce à des outils de diffusion novateurs.

J'ai la ferme conviction que les priorités que nous avons soigneusement sélectionnées et élaborées permettront de renverser la tendance et d'agir concrètement et durablement sur les phénomènes ciblés.

Ce plan nous permet de faire de la défense et de la promotion du français un objectif permanent. La langue française en Amérique du Nord sera toujours menacée. Il est de notre devoir de préserver cet héritage et de le transmettre aux générations futures.

Refusons collectivement d'assister au lent déclin de notre langue. Bien que réel en ce début de vingt-et-unième siècle, ce déclin n'est pas une fatalité. Ce plan vient appuyer la ferme volonté de notre gouvernement d'agir pour assurer la vitalité et la pérennité de la langue française.

Parce qu'au Québec, l'avenir s'écrit en français.

Jean-François Roberge

INTRODUCTION

La *Charte de la langue française* a été adoptée en 1977. Le Québec se dotait ainsi de remparts solides, tels que la consécration du français comme langue normale et habituelle dans tous les aspects de la vie quotidienne. Cette loi permet dorénavant aux Québécoises et aux Québécois de recevoir un enseignement, de consommer des biens et des services et de travailler dans la langue officielle, désormais protégée.

Près d'un demi-siècle après ce jalon historique, la tendance au déclin de la langue française au Québec se profile. Les plus récentes statistiques et observations indiquent, pour le gouvernement, un sentiment d'urgence qui commande une action immédiate et d'envergure pour préserver sa vitalité.

La *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, adoptée en 2022, a été la première action du gouvernement. Plusieurs autres actions seront déployées au cours des prochaines années.

La population est invitée à participer à cet effort collectif et à cette offensive en faveur de la langue française. Les défis sont très nombreux et toutes les actions, petites ou grandes, individuelles ou collectives, comptent. Elles doivent se réaliser de concert avec les milieux, les partenaires et l'ensemble des citoyens. Partout au Québec, et particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal, où la situation linguistique est plus inquiétante et où une solution concertée s'impose, le gouvernement entend mettre en œuvre des mesures structurantes à la hauteur des constats alarmants qu'il fait.

Forts des résultats des échanges avec les citoyens, des experts et des partenaires, les membres du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française ont mené des travaux qui ont conduit à l'élaboration du présent plan visant à freiner, à arrêter et à inverser le déclin de la langue française au Québec.

DES DONNÉES RÉVÉLATRICES

Les données présentées dans le recensement pour l'année 2021 de Statistique Canada démontrent clairement que l'usage de la langue française est en recul constant au Québec.

Évolution des indicateurs démographiques entre 2001 et 2021¹

Indicateurs	2001	2021
Proportion de personnes dont le français est la langue maternelle ²	81,2 %	76,0 %
Proportion de personnes qui parlent principalement français à la maison ³	82,9 %	78,9 %
Proportion de personnes dont le français est la première langue officielle parlée	85,0 %	82,2 %
Proportion de personnes qui utilisent le plus souvent le français au travail ⁴	81,8 %	79,9 %

De plus, les données de Statistique Canada démontrent une croissance de l'utilisation de l'anglais au Québec. Cela confirme que le déclin du français n'est pas uniquement dû au plurilinguisme, mais également à une utilisation plus répandue de l'anglais. Ainsi, le nombre de personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée a franchi le cap du million pour la première fois au Québec. La proportion de la population que ces personnes représentent est passée de 12,0 % en 2016, à 13,0 % en 2021⁵.

En ce qui concerne la langue utilisée le plus souvent au travail, on observe également un déclin de l'utilisation du français, aux dépens de l'anglais. La proportion de personnes qui utilisent le français le plus souvent au travail⁶ est passée de 81,8 % en 2001, à 79,9 % en 2021. Quant à l'utilisation de l'anglais au travail, elle s'est considérablement accrue entre 2016 et 2021, alors que la proportion de personnes qui utilisent l'anglais le plus souvent au travail⁷ a connu une hausse dix fois plus importante entre 2016 et 2021 qu'entre les recensements précédents, soit entre 2011 et 2016. Ainsi, pour l'ensemble du Québec, le pourcentage des travailleuses et des travailleurs qui avaient l'anglais comme langue la plus souvent utilisée au travail est passé de 12,0 % en 2016 à 14,0 % en 2021, alors qu'elle était de 11,8 % en 2011.

À la lumière de ces plus récentes données démographiques, une démarche de préservation, de promotion et de valorisation de la langue commune impliquant tous les acteurs de la société québécoise s'avère essentielle pour assurer la pérennité du fait français au Québec.

1. Statistique Canada, recensements de 2001 à 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

2. Les personnes ayant comme langues maternelles à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

3. Les personnes parlant le plus souvent à la maison à la fois le français et une langue autre que l'anglais sont incluses.

4. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

5. Statistique Canada, (2022). Données des recensements de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

6. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.

7. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

GROUPE D'ACTION POUR L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Québec fait le choix de promouvoir sa culture et sa langue, de renforcer le statut du français dans toutes les sphères de la société et de confirmer l'importance et la place du français comme langue commune. Cette affirmation s'est inscrite d'abord par la modernisation, en 2022, de la *Charte de la langue française* par la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. Il y a lieu de poursuivre sur cette lancée afin d'assurer la vitalité et la pérennité de la langue française sur l'ensemble du territoire québécois.

C'est dans cette logique que le gouvernement a créé, en 2023, le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française afin de poursuivre cette offensive qui prévoit des priorités structurantes pour freiner, arrêter et inverser la tendance de déclin du français.

Le Groupe d'action regroupe des ministres responsables de plusieurs des missions les plus fondamentales de l'État et qui ont une influence directe sur la vitalité et le rayonnement de la langue française.

Il est composé des personnes suivantes :

- le ministre de la Langue française, M. Jean-François Roberge ;
- la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M^{me} Christine Fréchette ;
- le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville ;
- la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry ;
- le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse, M. Mathieu Lacombe ;
- la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Martine Biron.

UN PLAN POUR RENVERSER LES TENDANCES

Le Plan pour la langue française est le résultat d'une démarche gouvernementale concertée. Il tient compte des travaux du Groupe d'action et est appuyé par les données des ministères et des organismes gouvernementaux, les consultations publiques et l'avis d'experts en la matière.

Au cours des dernières années, cinq tendances qui ont une incidence sur la vitalité du français au Québec ont été observées. Ce sont ces grandes tendances qui seront des vecteurs de mobilisation de nos actions et autour desquelles les efforts du gouvernement s'articuleront.

1. La croissance et le profil linguistique de la population immigrante

Deux faits liés à l'immigration semblent avoir un effet important sur l'accélération du déclin de l'utilisation du français au Québec : la croissance importante du nombre de résidentes et résidents non permanents au cours des dernières années et une utilisation moins importante du français chez les personnes immigrantes récemment admises au Québec.

En effet, le nombre de résidentes et résidents non permanents est en forte croissance au Québec. Selon les plus récentes estimations démographiques de Statistique Canada, au premier trimestre de 2024, le nombre de résidentes et résidents non permanents au Québec atteindrait plus de 560 000 personnes⁸. C'est une augmentation considérable, sachant qu'on en dénombrait 86 065 en 2016, ce qui représenterait une augmentation de près de 550 % en huit ans à peine⁹.

Le portrait linguistique des résidentes et résidents non permanents diffère de celui des résidentes et résidents permanents. En effet, selon les données du recensement de 2021, le tiers (32,3 %) des résidentes et résidents non permanents du Québec avaient l'anglais comme première langue officielle parlée, comparativement à seulement 13,0 % pour l'ensemble de la population. À l'inverse, à peine la moitié (52,4 %) de ces personnes ont le français comme première langue officielle parlée, comparativement à 82,2 % pour l'ensemble de la population¹⁰.

On observe la même tendance en ce qui concerne la langue de travail. En 2021, plus du tiers (35,3 %) des résidentes et résidents non permanents utilisaient le plus souvent l'anglais au travail¹¹, comparativement à 14,0 % pour l'ensemble de la population. Seulement 54,8 % d'entre eux utilisaient le plus souvent le français au travail¹², comparativement à 79,9 % pour l'ensemble de la population¹³. Le poids relatif de ce groupe s'est considérablement accru au cours des dernières années, ce qui pourrait avoir eu pour effet d'accroître l'utilisation de l'anglais au travail.

8. Statistique Canada (2024). Tableau : 17-0121-01

9. Statistique Canada. Recensement de la population de 2016

10. Statistique Canada (2022). Tableau : 98-10-0301-01

11. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

12. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.

13. Statistique Canada (2023). Tableau : 98-0530-01.

De plus, en 2021, l'utilisation du français est moins importante et l'utilisation de l'anglais, plus importante, pour la plus récente vague d'immigration (2016 à 2021), comparativement à la précédente (2011 à 2015). En effet, parmi les personnes immigrantes récemment admises au Québec, un peu plus du quart (25,5 %) avaient l'anglais comme première langue officielle parlée, alors qu'à peine la moitié (54,5 %) avaient plutôt le français¹⁴. En comparaison, parmi les personnes immigrantes admises au Québec entre 2011 et 2015, ces proportions étaient respectivement de 17,6 % et 60,8 %.

On constate la même chose en ce qui concerne la langue de travail. Parmi les personnes immigrantes qui ont été admises entre 2016 et 2021, 57,6 % travaillaient le plus souvent en français¹⁵ en 2021. Il s'agit d'une différence marquée comparativement à celles arrivées entre 2001 et 2015 qui travaillaient principalement en français dans une proportion de 66,1 % en 2021. Enfin, près du tiers (31,7 %) des personnes immigrantes admises entre 2016 et 2021 utilisaient principalement l'anglais au travail¹⁶ en 2021, comparativement à 22,4 % pour les personnes immigrantes admises entre 2011 et 2015, et 23,0 % pour celles admises entre 2001 et 2010.

Il est impératif de voir à ce que notre politique d'immigration contribue encore davantage à la pérennité et à la vitalité de la langue française. Ainsi, nous devons nous assurer que les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants aient une connaissance du français et que ces personnes puissent s'épanouir dans cette langue, tant dans leur milieu de travail que dans leur environnement social.

2. La place des contenus francophones sur les plateformes numériques

L'espace culturel numérique est dominé par les géants du Web, notamment en raison de leur maîtrise des algorithmes permettant de rejoindre les publics visés. L'usage de l'anglais sur le Web est fréquent chez les jeunes de 18 à 34 ans¹⁷.

La situation est plus marquée chez les jeunes qui parlent le plus souvent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Ainsi, 52,8 % des jeunes allophones sont abonnés à du contenu en français, comparativement à 83,6 % des jeunes francophones. Par ailleurs, la perception que le Web est avant tout anglophone est largement partagée par les jeunes internautes qui croient ainsi avoir accès à beaucoup plus d'information lorsqu'ils utilisent l'anglais.

En ce qui concerne la langue utilisée le plus souvent pour le visionnement des émissions diffusées sur le Web, les jeunes francophones consomment des produits culturels en anglais (32,2 %) ou encore en anglais à égalité avec le français (33,1 %) dans une proportion plus importante que ceux qui consomment des produits culturels uniquement en français (30,5 %).

Par ailleurs, selon l'enquête de l'Académie de la transformation numérique (ATN) de 2022¹⁸, le quart des adultes québécois sont abonnés à au moins trois plateformes payantes de visionnement en ligne, telles que Netflix, Disney+, Apple TV+ ou Prime Video, où les contenus québécois sont pour ainsi dire invisibles. Les plateformes numériques des diffuseurs québécois, qui font une belle part aux productions québécoises et canadiennes, comme Tou.TV, Illico et Crave, notamment, représentent une infime part du marché.

Dans le contexte où les plateformes de diffusion définissent de plus en plus l'offre culturelle, il importe d'améliorer la place de la culture québécoise francophone et de la langue française dans l'environnement numérique.

Comme les plateformes numériques majoritairement en anglais occupent une place de choix dans l'environnement numérique, il est nécessaire d'enrichir l'offre culturelle disponible en français et de solidifier la place de la culture québécoise francophone au sein de ces plateformes. Pour ce faire, des efforts doivent être déployés pour faciliter la découvrabilité des contenus francophones et québécois et augmenter leur accessibilité.

14. Statistique Canada (2022). Tableau : 98-0372-01

15. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.

16. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

17. Office québécois de la langue française (2023). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*, Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation.

18. Académie de la transformation numérique. « Portrait numérique des foyers québécois », *NETendances*, édition 2022, vol. 13, n° 5, 19 p.

3. La fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur anglophones

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux inscrits dans les universités québécoises est en croissance¹⁹. En effet, la part de ces étudiantes et étudiants a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 6,9 % en 2002 à 15,7 % en 2021²⁰.

Les établissements anglophones accueillent toutefois une très grande proportion d'étudiantes et étudiants étrangers ou d'étudiantes et étudiants canadiens anglophones résidant hors Québec. Les données préliminaires du ministère de l'Enseignement supérieur indiquent que, pour 2023-2024, 42,2 % de l'effectif étudiant des universités anglophones est composé d'étudiantes et étudiants internationaux ou d'étudiantes et étudiants canadiens qui ne résident pas au Québec, comparativement à 17,4 % du côté des universités francophones²¹. Cet écart se reflète dans la répartition des étudiantes et étudiants en fonction de leur statut entre les universités francophones et les universités anglophones.

En effet, selon l'Office québécois de la langue française, pour l'année 2021, 18,7 % des étudiantes et étudiants provenant du Québec sont inscrits dans une université anglophone, comparativement à 39,0 % des étudiantes et étudiants internationaux et à 84,3 % des étudiantes et étudiants canadiens non résidents du Québec. Cette forte proportion d'étudiantes et d'étudiants internationaux et canadiens résidant hors Québec dans les établissements anglophones, essentiellement à Montréal, a une incidence sur la langue utilisée dans l'espace public, comme ces derniers peuvent avoir une connaissance limitée, voire aucune de la langue française.

De plus, une étude de Statistique Canada rapporte qu'il existe un lien entre la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire fréquenté et la langue de travail. Près du quart (23 %) des diplômées et diplômés de langue maternelle française utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise, alors que c'est le cas pour seulement 4 % des diplômées et diplômés d'un établissement de langue française. Selon cette étude, « le lien entre la langue dans laquelle sont faites les études postsecondaires et l'utilisation de l'anglais au travail est encore plus marqué chez les diplômées et diplômés dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. » En effet, 46 % de ces personnes utilisaient l'anglais de façon prédominante au travail lorsque leur dernier diplôme provenait d'un établissement de langue anglaise, alors que c'est le cas pour seulement 7 % de ces diplômées et diplômés lorsque leurs études avaient été faites dans un établissement de langue française²².

La langue des études postsecondaires influence aussi les préférences en ce qui concerne la consommation de services. Une étude de l'Office québécois de la langue française²³ rapporte que chez les jeunes francophones de 18 à 34 ans, 81,9 % préfèrent être servis en français s'ils ont étudié dans un établissement d'enseignement francophone, comparativement à seulement 46,5 % s'ils ont étudié en anglais. Du côté des allophones de la même tranche d'âge, la préférence pour le service en français passe de 68,6 % chez ceux qui ont étudié en français à seulement 19,5 % chez ceux qui ont étudié en anglais. Dans ce cas, la préférence pour un service en anglais passe de 5,4 % à 28,5 %.

Sur la base de ces données, le Commissaire à la langue française indiquait pour sa part dans son rapport annuel que « le fait d'avoir effectué ses études postsecondaires en anglais est étroitement lié à l'utilisation prédominante de l'anglais sur le marché du travail et dans l'espace public »²⁴.

L'attraction et la rétention d'étudiantes et d'étudiants francophones et francotropes dans les universités sont à présent indispensables pour contrer l'influence croissante de l'anglais dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec. L'utilisation de la langue française doit également être favorisée dans les environnements de travail post-diplomation.

19. Office québécois de la langue française (2023). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022. Enseignement universitaire*, p. 29.

20. Office québécois de la langue française (2023). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022. Enseignement universitaire*, p. 11.

21. Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système DGEU, données au 2023-11-19.

22. Étienne Lemyre, Statistique Canada (2022). *La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues*.

23. Office québécois de la langue française (2022). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 1, Langue de la consommation*.

24. Commissaire à la langue française (2023). *Rapport d'activités 2022-2023*, p. 42.

4. La valorisation du français auprès des élèves et des étudiants

Une langue permet certes de s'exprimer et de communiquer, mais ses avantages sont autrement plus diversifiés. Maîtriser sa langue, c'est notamment faciliter la réussite et la persévérance scolaire, c'est vivre sa culture et son identité, c'est s'ouvrir à d'autres peuples ayant cette langue en partage et créer du contenu artistique, culturel, scientifique, historique, politique et philosophique significatif.

C'est aussi être à même de traiter l'information, d'exercer son sens critique et de prendre des décisions éclairées.

Au Québec, la langue française représente une richesse commune qui rallie les citoyennes et les citoyens et qui contribue à un vivre-ensemble harmonieux et respectueux.

5. La responsabilité collective de la société pour la vitalité de la langue française

La richesse commune que représente la langue française se doit d'être promue, valorisée, défendue et portée par toutes et par tous. Inscrite dans notre histoire, porteuse d'avenir et de possibilités, ancrée dans toutes les sphères d'activité et de réflexion de la société québécoise, cette langue mérite qu'on la place au centre de nos pensées et de nos actions. Il est de la responsabilité de tout un chacun de travailler à son rayonnement.

Avoir la langue française comme richesse commune, c'est miser sur l'apport positif de cette langue à la culture, à l'identité, à l'économie, à la science, au marché du travail, aux échanges avec l'international et aux interactions sociales fortes et respectueuses.

La langue française anime le territoire québécois, de l'Abitibi-Témiscamingue aux Îles-de-la-Madeleine, en passant par les grands centres urbains et les villages. Elle est pertinente, audacieuse et moderne.

Être fier de sa langue passe par son utilisation quotidienne dans son environnement de vie et de travail, dans ses interactions avec son voisinage et dans ses échanges commerciaux.

Chaque geste compte. Tous les jours, dans toutes les situations de la vie, la langue française doit occuper la place qu'elle mérite : dans nos conversations, dans les commerces de notre quartier, dans nos loisirs et nos activités de bénévolat, dans nos choix culturels et artistiques, dans nos sources d'information ainsi que dans nos projets d'études et de carrière.

Une langue vit par celles et ceux qui l'utilisent, par sa pertinence et par sa capacité à représenter le vécu et les réalités d'un peuple et d'un territoire. Tant le gouvernement que les citoyennes et citoyens ainsi que les nouveaux arrivants sont investis d'un rôle bien précis : faire vivre et rayonner la langue française, tous les jours, en toutes circonstances.

UNE VISION GOUVERNEMENTALE AMBITIEUSE

La vision du gouvernement s'articule autour de cinq axes d'intervention, directement en lien avec les tendances constatées :

- L'**immigration** doit contribuer à la vitalité de la langue française ;
- La **culture** francophone doit être davantage accessible et découvrable ;
- Les établissements d'**enseignement supérieur** doivent attirer davantage d'étudiantes et d'étudiants francophones et francotropes ;
- La **maîtrise du français** chez les jeunes doit être priorisée ;
- La langue française doit être un point d'ancrage et un vecteur d'échange pour favoriser sa **valorisation** et son **rayonnement**.

À ces cinq axes d'intervention s'ajoutera un sixième autour du **statut de la langue française**. En effet, le gouvernement souhaite suivre de près l'évolution de certains indicateurs de la situation linguistique au Québec. Pour ce faire, il mettra en place un tableau de bord dont les indicateurs faciliteront le pilotage ainsi que le suivi de la vitalité de la langue française au Québec, et lui permettront de cibler son action pour la renforcer.

Les indicateurs choisis traiteront de différentes thématiques : l'utilisation des langues, notamment dans l'espace public et au travail, la langue de consommation des produits culturels, de même que la francisation, l'immigration et l'enseignement supérieur.

Un engagement pour une mobilisation en continu

Le Plan pour la langue française se veut une réponse du gouvernement à la situation linguistique du Québec. Il vise à ralentir, à arrêter et à inverser le déclin de notre langue officielle et commune, le français. Il orientera, pour les prochaines années, les actions du gouvernement et s'inscrira comme une approche de mobilisation en continu de ses ministères et des autres organismes gouvernementaux pour assurer l'avenir de la langue française.

Investissements

Des investissements de 603 M\$ sur une période de cinq ans (2024-2029) permettront de mettre en œuvre les priorités et les mesures présentées dans ce plan. Ces sommes sont déjà pourvues au cadre financier du gouvernement.

Au cœur du Plan, neuf priorités ont été identifiées et tiennent compte des tendances exposées précédemment.

PRIORITÉS

AXE : STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE

1

Effectuer annuellement le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec – budget : 18 M\$

Le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec permettra à toutes les instances gouvernementales et à l'ensemble de la société de constater rapidement l'état des lieux en matière linguistique afin d'agir en connaissance de cause des réalités et des besoins réels en matière de langue française.

Mesure 1 : Réaliser annuellement une étude sur la situation linguistique au Québec, en partenariat avec l'Institut de la statistique du Québec (ministère porteur : MLF)

L'Institut de la statistique du Québec effectuera les travaux nécessaires à la réalisation d'enquêtes et à la production de statistiques qui permettront de faire le suivi annuel de la situation de la langue française au Québec, en collaboration avec le ministère de la Langue française, l'Office québécois de la langue française, ainsi que certains ministères et organismes gouvernementaux.

AXE : IMMIGRATION

2

Augmenter le pourcentage de personnes issues de l'immigration économique connaissant le français – budget : autofinancement

Une intégration réussie et un attachement au Québec et à sa culture passent par une connaissance fonctionnelle du français, fondement de son identité. C'est un effort important pour la personne qui choisit d'immigrer et qui témoigne de son engagement à vouloir s'intégrer. L'apprentissage de cette langue et la consolidation des compétences linguistiques peuvent débiter dès l'arrivée au Québec, mais c'est une étape qui gagne à se faire avant le départ du pays d'origine.

Mesure 2 : Exiger la connaissance du français dans tous les programmes d'immigration économique (ministère porteur : MIFI)

Mesure 3 : Bonifier l'offre de francisation dès l'étranger (ministère porteur : MIFI)

Deux avenues d'intervention sont ciblées par le MIFI, dans le cadre de l'immigration économique, pour une intégration en français facilitée pour les personnes immigrantes, soit l'exigence de la connaissance du français pour être admissible aux programmes d'immigration économique et une bonification de l'offre de francisation à l'étranger.

3

Accélérer l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés de programmes francophones

L'apport des nouveaux diplômés internationaux des établissements québécois n'est pas négligeable, tant pour le marché du travail que pour la vitalité des communautés métropolitaines et régionales. Après avoir étudié au Québec, ces diplômés sont intégrés, ont un réseau social, un logement ainsi que des expériences de vie et de travail, ici, chez nous.

Mesure 4 : Mettre en place de nouvelles conditions d'admissibilité au Programme de l'expérience québécoise pour les étudiants internationaux diplômés des programmes francophones ou ayant reçu une formation en français de plus de trois ans (ministère porteur : MIFI – collaborateur : MES)

Il importe de s'assurer que les étapes à franchir avant de s'installer de façon permanente au Québec ne freinent ni ne bloquent les personnes détentrices d'un diplôme des programmes francophones ou ayant une formation en français de plus de trois ans. Ces personnes doivent pouvoir poursuivre le processus dans lequel elles souhaitent continuer à s'investir jusqu'à leur installation permanente au Québec.

4

Augmenter la francisation des travailleurs étrangers temporaires – budget : 320 M\$

Le nombre de travailleurs étrangers temporaires accueillis au Québec a augmenté substantiellement au cours des dernières années. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires comptait, quant à lui, un peu plus de 35 000 titulaires d'un permis valide au 31 décembre 2022.

Mesure 5 : Exiger la connaissance du français des travailleurs étrangers temporaires (autres qu'agricoles) lors d'une demande de sélection temporaire s'ils ont déjà obtenu une ou des autorisations de séjour d'une durée de plus de trois ans (ministère porteur : MIFI)

Mesure 6 : Déployer l'offre de Francisation Québec pour toutes les clientèles admissibles partout sur le territoire (ministère porteur : MIFI)

Les conditions d'admission et les critères de francisation ou de connaissance du français étant différents pour les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, le gouvernement souhaite favoriser l'accès à des services de francisation, partout sur le territoire, et clarifier les attentes et les obligations pour chaque porte d'entrée au Québec.

AXE : CULTURE

5

Augmenter l'offre culturelle francophone et son accessibilité – budget : 187,3 M\$

La culture québécoise francophone – et la culture de la francophonie – est dynamique et sa production est riche et variée, que ce soit en cinéma, en musique ou en littérature. Pourtant, force est de constater que la culture anglophone, particulièrement états-unienne, est omniprésente et attirante pour le public, notamment les jeunes. Les sources de consommation de produits culturels se sont diversifiées dans les dernières années et un effort supplémentaire est nécessaire afin de maximiser la visibilité et l'attrait de la culture québécoise francophone.

Mesure 7 : Améliorer les conditions de production et de rayonnement des œuvres audiovisuelles québécoises (ministère porteur : MCC)

Mesure 8 : Favoriser la lecture d'œuvres littéraires québécoises et francophones (ministère porteur : MCC)

Le gouvernement entend agir pour augmenter l'offre de contenus culturels francophones, principalement produits au Québec, et accroître leur rayonnement.

6

Augmenter la disponibilité et la mise en valeur des contenus francophones dans l'environnement numérique

Augmenter la disponibilité, l'accessibilité et la mise en valeur de la culture québécoise francophone, particulièrement sur les plateformes numériques culturelles, représente un défi important. En effet, les influences, peu importe leur origine, ne connaissent pas de frontières, et la proximité des États-Unis ainsi que l'abondance de produits culturels qui en sont issus placent ces derniers comme chef de file en la matière. Dans ce contexte, le gouvernement est déterminé à utiliser tous les leviers qui sont à sa disposition pour mieux faire rayonner la culture francophone québécoise.

Mesure 9 : Assurer un leadership et développer des partenariats internationaux pour assurer la diversité des contenus culturels francophones sur les plateformes numériques culturelles (ministères porteurs : MCC, MRIF)

Mesure 10 : Mettre en place les outils permettant de favoriser l'accessibilité et la découvrabilité des contenus culturels francophones sur les plateformes numériques (ministère porteur : MCC)

Dans un contexte de révolution numérique dans les différents secteurs culturels, le soutien à la découvrabilité des contenus francophones doit être renforcé et le milieu culturel doit être mieux outillé pour atteindre le plein déploiement et le rayonnement de la culture québécoise francophone dans l'univers numérique.

AXE : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

7

Attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes

Attirer des étudiants internationaux francophones et francotropes s'avère une voie privilégiée pour contribuer à l'essor de la langue française ainsi qu'au développement de la société québécoise, considérant leur apport significatif pour la vitalité des communautés et des milieux, et à l'atteinte du plein développement économique du Québec.

- Mesure 11 :** Réviser la formule de tarification des droits de scolarité des étudiants internationaux afin de favoriser davantage l'attraction et la rétention d'étudiants internationaux francophones et francotropes (ministère porteur : MES)
- Mesure 12 :** Réviser la tarification des droits de scolarité des étudiants canadiens non résidents du Québec (ministère porteur : MES)
- Mesure 13 :** Développer les compétences en français de 80 % des étudiants non québécois inscrits dans un programme de grade de premier cycle dans une université anglophone (ministère porteur : MES)

En révisant la tarification des étudiants non québécois, le gouvernement se donne les moyens de financer des mesures qui lui permettront notamment de mieux soutenir le réseau francophone dans l'attraction d'étudiants canadiens et internationaux, particulièrement dans les domaines stratégiques pour l'économie québécoise et les services publics, et de les encourager à rester, à travailler et à faire leur vie au Québec.

AXE : MAÎTRISE DU FRANÇAIS

8

Améliorer la maîtrise du français des élèves et des étudiants québécois – budget : 64,9 M\$

Matière centrale des programmes d'études et de formation, la langue française accompagne tant les petits des garderies, les élèves du primaire et du secondaire que les étudiantes et étudiants postsecondaires.

Une bonne maîtrise du français est un indicateur de réussite, en plus d'améliorer la qualification des individus et le succès de leur insertion socioprofessionnelle.

- Mesure 14 :** Mettre en place des comités de travail avec les partenaires dédiés à la maîtrise du français des étudiants québécois (ministère porteur : MES)
- Mesure 15 :** Actualiser les programmes d'études de français, langue d'enseignement (ministère porteur : MEQ – collaborateur : MFA)
- Mesure 16 :** Sensibiliser à la lecture les élèves québécois (ministère porteur : MEQ)
- Mesure 17 :** Soutenir l'accès aux livres québécois dans les écoles (ministère porteur : MEQ)

Les approches pédagogiques utilisées auprès des élèves et des étudiants se doivent d'être actualisées et diversifiées, afin de permettre à ceux-ci d'acquérir des compétences solides en français et de placer le français et son enseignement au cœur des préoccupations.

AXE : VALORISATION ET RAYONNEMENT

9

Renforcer l'attachement des Québécoises et des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement – budget : 12,8 M\$

Permettre aux générations futures de vivre et de s'épanouir en français au Québec est une responsabilité collective. Nous devons mettre en valeur la capacité de la langue française à définir la nation québécoise et à rassembler cette dernière en un lieu commun.

Aussi, des efforts accrus de promotion et de valorisation de la langue française et de la culture québécoise francophone doivent être déployés, au Québec comme à l'étranger, afin de favoriser l'épanouissement et le développement de la société québécoise.

Mesure 18 : Promouvoir et faire rayonner la recherche, l'innovation et les publications scientifiques en français (ministères porteurs : MRIF, MES, MLF – collaborateurs : SQRC, FRQ-SC, MEQ)

Mesure 19 : Promouvoir le développement économique avec les communautés francophones canadiennes et étrangères (ministères porteurs : MLF, MRIF – collaborateur : SQRC)

Mesure 20 : Augmenter les efforts de communication en matière de langue française (ministère porteur : MLF)

Mesure 21 : Rendre disponible en ligne du matériel visant à sensibiliser les jeunes, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, à la langue française (ministère porteur : MLF – collaborateurs : MES, MEQ, MFA)

Des actions porteuses seront poursuivies et mises de l'avant afin que les Québécoises et les Québécois de tous horizons développent leur attachement à la langue française, entre autres, comme langue d'affaires, d'échanges commerciaux, de science et de culture.

UN GOUVERNEMENT EN ACTION

Grâce au travail du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, le gouvernement était déjà en action sur certaines priorités identifiées par le Plan pour la langue française. À titre de rappel, voici quelques mesures annoncées au cours de la dernière année et mises en place par les différents ministères impliqués.

- La connaissance du français deviendra obligatoire pour tous les programmes d'immigration économique et une révision du volet « Diplômés du Québec » du Programme de l'expérience québécoise a été effectuée.
- De nouvelles exigences en matière d'apprentissage du français pour les travailleuses et travailleurs temporaires seront mises en œuvre en 2025.
- De nouvelles mesures pour améliorer la maîtrise du français chez les jeunes à l'école ont été annoncées durant l'été 2023.
- De nouvelles mesures concernant la tarification s'appliquant aux étudiantes et étudiants non québécois ont été déployées dans le but de renforcer le réseau universitaire francophone.

GOVERNANCE

Coordination des actions gouvernementales en matière de langue française

Le ministère de la Langue française veille à la cohérence de l'action des ministères et des organismes en langue française, en plus de participer à la coordination des mesures que les ministères et organismes mettent en œuvre en cette matière. Il est à ce titre responsable de la coordination du Plan pour la langue française, dont le suivi de ses mesures tout au long de son déploiement.

Afin d'exercer son mandat efficacement, le Ministère veille à dynamiser les travaux dans le cadre de comités interministériels et à faciliter le partage d'informations. Les ministères désignés comme responsables de la mise en œuvre des mesures assurent la réalisation et le suivi de leurs engagements. Pour leur part, les ministères inscrits en tant que collaborateurs concourent, au moyen de leur expertise et grâce à des interventions complémentaires, à la concrétisation de ces actions.

Le suivi des indicateurs de la situation de la langue française au Québec permettra en outre de réaliser un bilan annuel en matière de langue française et d'identifier l'action future du gouvernement pour assurer l'avenir de la langue française.

CONCLUSION

Les données empiriques présentées dans ce plan démontrent incontestablement que le déclin de la langue française au Québec est bien réel et qu'il se poursuit au fil des ans. Confronté à cet enjeu vital, le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française a adopté une démarche qui, par son approche concertée et transversale, témoigne de la volonté du gouvernement de faire de la langue une priorité incontournable et ainsi s'acquitter de ses responsabilités au regard de la protection et de la valorisation de la langue officielle et commune du Québec.

De par leur nature ambitieuse, les mesures du Plan pour la langue française qui ont été mises en place et celles qui sont prévues peuvent être considérées comme sans précédent. Il est à présent évident que le statu quo et les demi-mesures ne suffiront pas ; une approche offensive et résolue est une priorité absolue. Ce plan constitue un point de départ, une riposte à une situation problématique. Par souci de cohérence et de cohésion, il est voué à évoluer au fil du temps ; l'action gouvernementale devra tenir compte des constats faits sur le terrain.

Seul, le gouvernement ne pourra pas relever le défi auquel il fait face. Il faudra que l'ensemble des citoyennes et citoyens et des acteurs sociaux, culturels, institutionnels et économiques du Québec s'unissent et se mobilisent pour contrer le déclin observé. L'avenir de notre langue et de notre culture en dépend.

Au Québec, l'avenir s'écrit en français.



**>>> Au Québec,
l'avenir s'écrit
en français**